

MARDI 16 SEPTEMBRE 2014

Déclaration de politique générale

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE.....	1
DÉCÈS D'ANCIENS SÉNATEURS	1
HOMMAGE À UN SÉNATEUR DÉCÉDÉ.....	1
REMPLACEMENT D'UN SÉNATEUR DÉCÉDÉ.....	1
DÉMISSION ET REMPLACEMENT D'UNE SÉNATRICE	1
FIN DE MISSION	1
DÉCISIONS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL	1
ENGAGEMENT DE LA PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE.....	2
DÉPÔT DE RAPPORTS	2
AVIS SUR UNE NOMINATION.....	2
DEMANDE D'AVIS SUR UNE NOMINATION	2
CADUCITÉ DE QUESTIONS ORALES.....	2
AVIS DU CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE.....	2
DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE	3
M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international	3
AJOURNEMENT DES TRAVAUX	10
ORDRE DU JOUR DU MERCREDI 1ER OCTOBRE 2014.....	11

SÉANCE du mardi 16 septembre 2014

1^{ère} séance de la seconde session extraordinaire
2013-2014

PRÉSIDENCE DE M. JEAN-PIERRE BEL

SECRÉTAIRES :
MME MICHELLE DEMESSINE,
MME MARIE-NOËLLE LIENEMANN.

La séance est ouverte à 15 h 5.

Ouverture de la session extraordinaire

M. le président. – Je vous rappelle que la seconde session extraordinaire de 2013-2014 a été ouverte le 9 septembre.

Le procès-verbal de la séance du 24 juillet est adopté.

Décès d'anciens sénateurs

M. le président. – (*Mmes et MM. les sénateurs et les ministres se lèvent*) J'ai le regret de vous faire part du décès de nos anciens collègues Jacques Larché, qui fut sénateur de la Seine-et-Marne de 1977 à 2004 et président de la commission des lois de 1983 à 2001, Pierre Noé, qui fut sénateur de l'Essonne de 1977 à 1986, et Francis Cavalier-Benezet, qui fut sénateur du Gard de 1992 à 1998.

Hommage à un sénateur décédé

M. le président. – J'ai le très profond regret de vous faire part du décès de notre collègue Christian Bourquin, survenu le 26 août dernier. Il avait été élu sénateur des Pyrénées-Orientales le 25 septembre 2011. Son éloge funèbre sera prononcé ultérieurement mais je tiens d'ores et déjà à saluer sa mémoire.

Au nom du Sénat, je souhaite exprimer notre sympathie et notre profonde compassion à sa famille, à ses proches et au groupe RDSE.

Je vous propose d'observer un instant de recueillement. (*Mmes et MM. les sénateurs et les ministres se lèvent et observent une minute de de silence*)

Remplacement d'un sénateur décédé

M. le président. – Conformément aux articles L.O. 325 et L.O. 179 du code électoral, M. le ministre de l'intérieur a fait connaître qu'en application de l'article L.O. 319 du code électoral, Mme Hermeline Malherbe est appelée à remplacer, en qualité de sénatrice des Pyrénées-Orientales, M. Christian Bourquin, décédé le 26 août 2014. Son mandat a débuté le mercredi 27 août à 0 heure. Au nom du Sénat tout entier, je lui souhaite une cordiale bienvenue.

Démission et remplacement d'une sénatrice

M. le président. – J'ai reçu de Mme Gisèle Printz une lettre par laquelle elle s'est démise de son mandat de sénatrice de la Moselle à compter du dimanche 31 août, à minuit.

En application de l'article L.O. 320 du code électoral, elle a été remplacée par M. Jean-Pierre Masseret dont le mandat de sénateur de la Moselle a commencé le lundi 1^{er} septembre à 0 heure.

Au nom du Sénat tout entier, je lui souhaite une cordiale bienvenue pour son retour au Sénat.

Fin de mission

M. le président. – Par lettre en date du 5 août 2014, M. le Premier ministre a annoncé la fin, à compter du 10 août 2014, de la mission temporaire sur le soutien au développement économique dans les territoires ruraux confiée à M. Alain Bertrand, sénateur de la Lozère, auprès de Mme la ministre du logement et de l'égalité des territoires, dans le cadre des dispositions de l'article L.O. 297 du code électoral.

Décisions du Conseil Constitutionnel

M. le président. – M. le président du Conseil constitutionnel a communiqué au Sénat les textes de trois décisions du Conseil constitutionnel qui concernent la conformité à la Constitution : le 31 juillet 2014, de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ; le 6 août 2014, de la loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2014 et de la loi de finances rectificative pour 2014 ; le 7 août 2014, de la loi relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales.

Engagement de la procédure accélérée

M. le président. – En application de l'article 45, alinéa 2, de la Constitution, le Gouvernement a engagé la procédure accélérée pour l'examen du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, déposé sur le Bureau de l'Assemblée nationale le 30 juillet 2014, et du projet de loi autorisant la ratification de l'accord concernant le transfert et la mutualisation des contributions au Fonds de résolution unique, déposé sur le Bureau du Sénat le 10 septembre 2014.

Dépôt de rapports

M. le président. – J'ai reçu de M. le Premier ministre, en application de l'article 67 de la loi du 9 décembre 2004 de simplification du droit, le rapport sur la mise en application de la loi du 18 décembre 2013 relative à la programmation militaire pour les années 2014 à 2019 et portant diverses dispositions concernant la défense et la sécurité nationale, il a été transmis à la commission sénatoriale pour le contrôle de l'application des lois et, pour information, à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; en application de l'article 53 de la loi du 26 juillet 2013 de séparation des activités bancaires, le rapport sur la tarification des services bancaires dans les départements d'outre-mer et collectivités d'outre-mer qui a été transmis à la commission des finances ainsi qu'à la délégation sénatoriale à l'outre-mer ; en application de l'article L. 461-5 du code de commerce, le rapport pour 2013 de l'Autorité de la concurrence qui a été transmis à la commission des affaires économiques ainsi qu'à la commission des finances.

J'ai en outre reçu le rapport faisant état, pour l'année 2013, des actions en responsabilité engagées contre l'État du fait du fonctionnement défectueux du service de la justice, des décisions définitives condamnant l'État à ce titre et du versement des indemnités qui en découlent, ainsi que des suites réservées à ces décisions, établi en application de l'article 22 de la loi organique du 5 mars 2007 relative au recrutement, à la formation et à la responsabilité des magistrats. Ce rapport a été transmis à la commission des lois.

J'ai reçu de M. le commissaire général à l'investissement, en application de l'article 8 de la loi du 9 mars 2010 de finances rectificative pour 2010, d'une part, l'avenant n°1 à la convention du 13 janvier 2014 entre l'État et le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives relative au programme d'investissements d'avenir Action « Maîtrise des technologies nucléaires » ; d'autre part, le projet de convention entre l'État et le Centre national d'études spatiales (CNES), action « recherche civile et militaire ». Ces documents ont été transmis à la

commission des finances et à la commission des affaires économiques.

J'ai également reçu le rapport annuel d'activité pour 2013 de l'Agence nationale de la recherche. Il a été transmis à la commission de la culture, de l'éducation et de la communication.

Avis sur une nomination

M. le président. – En application de la loi organique du 23 juillet 2010 et de la loi du 23 juillet 2010 relatives à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution, ainsi que de l'article 3 de la loi du 3 janvier 2002 et de l'article 2 du décret du 26 novembre 2004, la commission du développement durable, des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire, lors de sa réunion du 9 septembre 2014, a émis un vote favorable -8 voix pour, 1 bulletin blanc- en faveur de la nomination de M. Philippe Duron aux fonctions de président du conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France.

Demande d'avis sur une nomination

M. le président. – Conformément aux dispositions de la loi organique et de la loi du 23 juillet 2010 relatives à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution et en application de l'article R. 542-12 du code de l'environnement, M. le Premier ministre, par lettre en date du 12 septembre 2014, m'a demandé de lui faire connaître l'avis de la commission du Sénat compétente sur le projet de nomination de M. Pierre-Marie Abadie pour exercer les fonctions de directeur général de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.

Cette demande d'avis a été transmise à la commission du développement durable.

Caducité de questions orales

M. le président. – Je rappelle au Sénat que toutes les questions orales avec débat qui avaient été déposées avant le 26 août 2014 sont devenues caduques en raison de la cessation des fonctions du Gouvernement auquel elles étaient adressées.

Les auteurs de ces questions ont été informés individuellement de cette caducité.

Avis du congrès de la Nouvelle-Calédonie

M. le président. – J'ai reçu de M. le président du congrès de la Nouvelle-Calédonie les avis formulés au

cours de la séance publique du mercredi 27 août 2014 sur le projet de loi autorisant la ratification de l'accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et le projet de loi autorisant la ratification de l'accord interne entre les représentants des gouvernements des États membres de l'Union européenne, réunis au sein du Conseil, relatif au financement de l'aide de l'Union européenne au titre du cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020 conformément à l'accord de partenariat ACP-UE et à l'affectation des aides financières destinées aux pays et territoires d'outre-mer auxquels s'appliquent les dispositions de la quatrième partie du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Ces documents ont été transmis à la commission des affaires étrangères.

Déclaration de politique générale

M. le président. – L'ordre du jour appelle la lecture de la déclaration de politique générale du Gouvernement.

La parole est à M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international.

M. Philippe Marini, président de la commission des finances. – Pas d'applaudissements à gauche ? *(On renchérit sur divers bancs de l'UMP)*

M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international. – Il est rare sous la V^e République, à cinq mois d'un précédent vote, de solliciter à nouveau la confiance du Parlement.

Voix à droite. – En effet !

M. Laurent Fabius, ministre. – C'est pourtant ce que nous faisons, aujourd'hui, en nous présentant devant vous.

Avec le Président de la République et le Premier ministre, nous avons fait ce choix exigeant, dès la constitution du nouveau Gouvernement. Car la clarification apportée au sein de l'exécutif devait trouver sa traduction, ici-même, au Parlement. Par respect à votre égard. Par respect pour le peuple français. Par respect de l'éthique de responsabilité.

Dans ce moment de vérité pour la France, nous venons rechercher votre confiance pour poursuivre notre action. Et cela, compte tenu de l'évolution exceptionnelle de la conjoncture économique européenne. Elle se caractérise par une croissance faible et un risque de déflation inquiétant qui remettent en cause nos prévisions les plus raisonnables. J'y reviendrai. Voilà l'exigence que nous nous sommes fixée : la clarté, la cohérence et la vérité vis-à-vis du Parlement et donc des Français.

Voilà pourquoi le vote de confiance d'aujourd'hui n'est pas un vote banal. C'est un vote déterminant, qui engage chacun d'entre nous.

La gauche gouverne, depuis le 6 mai 2012, depuis que les Français, par leurs suffrages, ont porté à la tête de l'État, François Hollande, et lui ont donné une majorité, notre majorité.

Oui nous gouvernons. C'est un honneur. C'est une immense responsabilité.

Et l'importance du moment nous oblige, tous ici, à nous hisser à la hauteur des événements.

Le contexte international est rempli de menaces. La crise en Ukraine, les tensions avec la Russie ramènent l'Europe aux heures de la guerre froide. Cet été, la guerre à Gaza a repoussé encore plus loin les perspectives de paix entre Israéliens et Palestiniens. En Afrique de l'Ouest, les ravages d'Ebola éreintent des États déjà fragiles. Et la Méditerranée est toujours un cimetière pour des milliers de migrants.

Le monde est d'abord confronté à une menace terroriste dont l'ampleur et l'évolution sont inédites. Aujourd'hui même, en Syrie et en Irak, les groupuscules éclatés d'hier sont en passe de s'emparer des États et de l'ensemble des moyens qui vont avec, dans le seul but de démultiplier leur capacité d'action et leur logique de terreur.

Au moment où je vous parle, neuf cent trente Français ou résidents sur notre territoire sont impliqués dans le terrorisme en Syrie et en Irak. Ils représentent une menace majeure pour la France.

La France -le chef de l'État, sa diplomatie, ses armées- est pleinement mobilisée pour répondre à ce défi de sécurité, certainement le plus grand de ce début de XXI^e siècle. Elle assume totalement ses responsabilités, celles que l'histoire lui a données, celles d'un membre permanent du Conseil de sécurité. Elle porte assistance aux chrétiens d'Orient et aux minorités victimes de la terreur. Elle travaille à une riposte globale sur le plan intérieur comme sur le plan extérieur. C'est l'enjeu du plan de lutte contre les filières djihadistes. C'est aussi l'un des enjeux de la conférence sur l'Irak, organisée hier à Paris.

Et dans ces moments, face à ces menaces, l'unité nationale s'impose. Je ne doute pas qu'elle sera au rendez-vous.

Il y a aussi la crise économique. Cette crise qui frappe l'Europe et la France depuis six ans. Elle brise toutes les certitudes et alimente tous les malaises. Malaise social, malaise démocratique, malaise identitaire. La crise économique ne se résume pas qu'à des chiffres, qu'à des indicateurs, elle tourmente les vies, les quotidiens, les repères, les familles, les quartiers populaires, les territoires ruraux, les liens qui nous unissent.

Et je comprends les impatiences, les doutes, les colères. Ils sont légitimes quand le chômage atteint des niveaux aussi élevés, et depuis si longtemps.

Mais face à cela, quelle attitude faut-il adopter ? La fébrilité ? Le virage ? Le zigzag ? Le renoncement ? Non ! Gouverner, c'est résister. Gouverner, c'est tenir. Gouverner, c'est réformer. Gouverner, c'est dire la vérité. Gouverner, c'est aller chercher la confiance surtout quand c'est difficile...

Je sollicite la confiance du Parlement afin de poursuivre notre politique économique. Je sollicite votre confiance car la politique de mon Gouvernement est guidée par les valeurs de la République, des valeurs chères à la gauche, la Nation, les principes d'égalité et de justice, qui s'adressent à tous les Français.

Gouverner, c'est mener une politique économique adaptée à la réalité du pays. Personne ne l'ignore sur ces bancs. La France et la zone euro font face à une situation exceptionnelle. La croissance ne redémarre pas. Et s'ajoute à cela une quasi-absence d'inflation que personne n'avait anticipée.

Pour 2014, en ce qui nous concerne, l'inflation très faible de 0,5 % et une croissance tout aussi faible de 0,4 % conduiront à des recettes publiques moins élevées qu'attendues.

Cet été, nous avons fait un choix clair : ni hausse d'impôts, ni économies budgétaires supplémentaires. *(M. Philippe Marini s'exclame)* C'est un choix politique. C'est un choix économique, car nous ne voulons pas entrer dans une spirale dépressive. C'est un choix social, parce que les efforts demandés sont déjà considérables.

Nous adaptions donc le rythme de réduction des déficits à cette situation. Par conséquent, le déficit des administrations publiques devrait se situer à 4,4 % du PIB cette année. Nous avons comme objectif de le ramener à 4,3 % en 2015.

Voix à droite. – Ah ! Ah !

M. Jean-Claude Lenoir. – Quelle ambition !

M. Laurent Fabius, ministre. – Mais rien ne doit nous faire dévier de notre engagement à réaliser 50 milliards d'euros d'économies en trois ans, dont 21 milliards en 2015. Il faut maîtriser l'évolution des dépenses publiques. Leur niveau trop élevé a nourri, depuis des années, l'augmentation du déficit et de la dette. Et nous le savons tous, il y a des marges pour rendre la dépense plus efficace.

Réduire la dépense, plutôt qu'augmenter les impôts ! Nous baissions la pression fiscale, car les impôts, par leur accumulation depuis 2010, ont atteint un niveau insupportable pour les Français. Un premier pas a été accompli en direction de plus de 4 millions de ménages, dès cette rentrée. Et nous poursuivons ce mouvement en 2015 : 6 millions de ménages seront ainsi concernés par la baisse de l'impôt sur le revenu.

(Murmures à droite) Ce choix tire aussi les conséquences de la décision du Conseil constitutionnel sur les charges salariales.

Le rythme de réduction du déficit doit être aussi adapté en Europe. Cela suppose d'utiliser toutes les flexibilités du pacte de stabilité et de croissance. Soutenir la croissance en Europe nécessite également une politique monétaire adaptée. Il y a cinq mois, à cette même tribune, nous dénoncions les conséquences d'un euro trop cher. Les réactions ont été très vives. Mais nous constatons aujourd'hui que cette idée a fait son chemin. Les choses bougent ! Nous avons contribué à les faire bouger ! Les décisions de la Banque centrale européenne ont permis d'amorcer une baisse de 10 centimes de l'euro par rapport au dollar. Appliquée à toutes nos entreprises exportatrices, cette baisse représente des dizaines de milliers d'emplois préservés. Il faut aller plus loin encore car il y a urgence. La zone euro décroche par rapport au reste du monde.

Le président de la BCE, lui-même, Mario Draghi a déclaré qu'il était prêt à d'autres types d'interventions pour soutenir la croissance. Il a aussi recommandé que les politiques nationales structurelles soient accompagnées au niveau européen par une politique globale de la demande. Ces positions, ce sont celles que n'a cessé de porter le Président de la République depuis 2012. Le FMI, l'OCDE, de nombreux économistes, les syndicats européens ne disent pas autre chose. C'est par l'investissement que l'Europe retrouvera une croissance solide et durable. Jean-Claude Juncker a annoncé un plan de 300 milliards d'euros pour l'investissement en trois ans. Annoncer est une chose, le concrétiser en est une autre. *(Murmures ironiques à droite)*

M. Philippe Marini. – Vous en savez quelque chose !

M. Laurent Fabius, ministre. – Nous travaillons donc pour obtenir une action puissante en matière d'infrastructures, de grands projets, de numérique, ou encore de formation des jeunes.

Cette action pour réorienter l'Europe est vitale. Car nous le voyons bien, le projet européen est menacé de toute part, dans tous les pays, par la défiance, par les populismes, par le rejet de cette grande aventure qui a uni des peuples, qui a garanti la paix.

L'engagement de l'Europe doit répondre à l'attente des peuples. Cela impose un dialogue sincère et exigeant entre la France et l'Allemagne. Nous ne demandons pas de facilité ; la France décide elle seule de ce qu'elle doit faire. Mais l'accord entre nos deux pays est indispensable pour relancer la croissance et redonner au projet européen sa véritable ambition. L'Allemagne est une grande nation que nous respectons. Je rencontrerai la chancelière Angela Merkel la semaine prochaine. Notre message doit être entendu. L'Allemagne doit assumer ses

responsabilités. Notre responsabilité commune est donc historique.

La principale faiblesse de notre économie, c'est la perte de compétitivité de nos entreprises. Comme l'a relevé le rapport Gallois dès novembre 2012, un véritable décrochage est intervenu il y a dix ans : perte de parts de marché à l'export, et dégradation continue des marges de nos entreprises industrielles. Ainsi, il n'y a pas eu de créations d'emplois nettes dans l'industrie depuis 2001.

Voix à droite. – Les 35 heures !

M. Laurent Fabius, ministre. – C'est pour cela que, par vos votes, vous avez engagé, dès décembre 2012, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, puis, il y a quelques semaines, le pacte de responsabilité et de solidarité, annoncé par le Président de la République. Ces dispositifs commencent à produire leurs effets. Au 1^{er} janvier prochain, le coût du travail baissera d'environ 10 points de cotisations pour de nombreuses entreprises, et il n'y aura plus aucune cotisation de sécurité sociale au niveau du Smic. Mais, soyons lucides, ces mesures nécessiteront du temps pour porter pleinement leurs fruits.

Oui, nous devons être aux côtés de toutes nos entreprises, de nos entrepreneurs, nos PME, nos PMI, nos artisans, nos commerçants. Car enfin, ce sont les entreprises qui créent des richesses, de l'emploi. (*Vifs applaudissements à droite*) Dans une concurrence mondiale qui ne fait aucun cadeau, pourquoi serions-nous le seul grand pays à ne pas aider nos entreprises pour qu'elles innovent, qu'elles partent à la conquête de nouveaux marchés ? (*Mêmes mouvements*)

Les entreprises, ce ne sont pas que des actionnaires. Ce sont des ouvriers, des salariés, des cadres, des ingénieurs qui travaillent ensemble. (*Vifs applaudissements sur les bancs socialistes et RDSE, puis sur plusieurs bancs à droite ; Mme Aline Archimbaud applaudit aussi*) Aider nos entreprises, ce n'est pas un choix idéologique, c'est un choix stratégique. Je n'ai jamais cessé de le dire, quel que soit le lieu où je me suis exprimé.

Oui, la Nation consent un effort sans précédent de 40 milliards sur trois ans. Mais cet effort exige que chacun soit à la hauteur de ses responsabilités.

M. David Assouline. – On n'applaudit plus, à droite !

M. Laurent Fabius, ministre. – Le pacte, ce n'est pas un moyen d'augmenter les dividendes ou les plus hautes rémunérations. (*Applaudissements sur les bancs socialistes et RDSE*) Le pacte est là pour créer un climat de confiance et pour redonner des marges de manœuvre aux entreprises. Elles en ont besoin. Et il doit se traduire en termes d'investissement, d'embauches, de formation ou d'accueil de jeunes en apprentissage. (*Même mouvement ; Mme Aline Archimbaud applaudit aussi*) Les partenaires sociaux ont décidé d'en discuter au niveau de chaque branche.

Aujourd'hui, la majorité des branches professionnelles a engagé ou va engager les négociations. Mais pour dix-sept grandes branches, les discussions n'ont pas encore démarré ! Il faut donc que les choses avancent. La confiance doit être réciproque. Personne ne doit prendre le risque d'affaiblir l'indispensable dialogue social, qui est la marque de ce quinquennat. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, il faut savoir faire preuve de constance et respecter les règles du jeu.

Mmes Dominique Gillot et Odette Herviaux. – Très bien !

M. Laurent Fabius, ministre. – Je présiderai dans quelques semaines le nouveau comité de suivi des aides publiques qui associera partenaires sociaux et parlementaires. Et je souhaite alors que nous fassions ensemble le constat qu'aucune des grandes branches professionnelles ne manque à l'appel, pour nos jeunes, pour l'emploi. La représentation nationale est particulièrement engagée et vigilante sur ce point, notamment à travers la mission sur le CICE.

Redresser notre économie passe aussi par un soutien direct à notre industrie. Nous, nous croyons à la main visible de l'État.

M. Philippe Marini. – Où est passé le redressement productif ?

M. Laurent Fabius, ministre. – L'État a son rôle à jouer dans une économie de marché. Et c'est ce qu'il a fait dans le cas d'Alstom. L'État agit en aidant à l'émergence de leaders français, compétitifs au niveau mondial, dans des secteurs stratégiques. Dans les domaines du TGV du futur, des textiles intelligents, de la chimie verte, du *big data*, la France a des cartes en main. C'est vrai pour la transition énergétique qui est une avancée majeure et impérieuse pour la préservation de notre environnement, mais aussi un formidable relais de croissance pour des emplois durables et non délocalisables. Elle fait l'objet d'un projet de loi que vous examinerez bientôt. L'avenir, c'est bien sûr le numérique, pour lequel s'ouvre une grande concertation, elle aussi préalable à un travail législatif.

Enfin, l'État doit agir en orientant l'épargne des Français vers l'économie réelle et en favorisant le financement de l'innovation. Le crédit impôt recherche, le programme d'investissement d'avenir, la BPI ont fait leurs preuves. L'investissement, c'est la clef de la reprise. Un pays qui investit moins, ou qui n'investit plus, ne pourra pas trouver sa place dans la mondialisation.

Redresser notre économie, c'est aider nos entreprises, notre industrie, notre agriculture, notre recherche, notre université, nos scientifiques. C'est favoriser aussi l'économie sociale et solidaire ; elle représente un formidable gisement d'emplois. C'est également mener les réformes nécessaires. Elles commencent bien entendu par les administrations publiques. Nous venons de lancer un exercice de

revue des missions de l'État. Il associera les collectivités locales et les usagers, particuliers et entreprises, sans oublier bien sûr les fonctionnaires eux-mêmes.

Nous réformons l'État. Nous réformons les entreprises publiques, comme nous venons de le faire avec succès pour la réforme ferroviaire. Nous réformons aussi les collectivités locales. Vous avez déjà voté le passage de 22 à 13 régions.

M. Christian Cointat. – Pas nous !

M. Roger Karoutchi. – Parlons-en !

M. Laurent Fabius, ministre. – Ce qui, hier, semblait infaisable est donc en passe d'être accompli aujourd'hui. (*Vives dénégations à droite*) Ces nouvelles régions, plus grandes, plus fortes sont nécessaires pour répondre aux défis de l'aménagement et du développement du territoire. Les intercommunalités seront renforcées, car elles sont à même de mener les politiques publiques de proximité qu'attendent les Français.

Quant aux départements, vous le savez, le pragmatisme nous guide vers trois solutions. Dans les départements dotés d'une métropole, comme Lyon, la fusion des deux structures pourra être retenue. Lorsque le département compte des intercommunalités fortes, les compétences départementales pourront être assumées par une fédération d'intercommunalités.

M. Bruno Retailleau. – C'est inconstitutionnel !

M. Francis Delattre. – Il faut changer de constitution...

M. Laurent Fabius, ministre. – Enfin dans les départements, notamment ruraux, où les communautés de communes n'atteignent pas la masse critique, le conseil départemental sera maintenu, avec des compétences clarifiées. (*Applaudissements sur de nombreux bancs socialistes*)

M. Didier Guillaume. – Très bien !

M. Laurent Fabius, ministre. – Nous ne doutons pas que le Parlement apportera toute son expertise dans ce débat. Les Assises des ruralités que nous venons de lancer y contribueront également.

Dès lors, la concomitance des élections départementales et régionales n'est plus une obligation. Précisons le calendrier : les élections départementales sont maintenues en mars 2015 conformément à la loi votée en 2013. Les élections régionales, avec la nouvelle carte, auront bien lieu fin 2015.

Réformer, c'est aussi libérer toutes les énergies créatives de ce pays, simplifier les normes. Le projet de loi « Croissance » permettra de simplifier les formalités, les procédures et la vie quotidienne des Français. Ce n'est pas une loi qui stigmatise. Elle n'est

pas contre les professions réglementées ; elle agit pour leur fournir les outils juridiques pour se moderniser. Elle stimulera l'investissement en rendant plus lisible et plus stable l'environnement législatif et réglementaire. Elle contribuera également à l'attractivité de la France dans le monde avec l'ouverture des magasins le dimanche et en soirée dans les zones touristiques, en nous appuyant notamment sur le rapport Bailly.

Concernant la politique de l'emploi, il est possible de donner de la souplesse et de la visibilité aux entreprises, tout en améliorant les droits réels des salariés. Nous l'avons montré, au cours de deux dernières années, avec plusieurs lois issues d'un accord entre partenaires sociaux. Une nouvelle négociation, vous le savez, vient d'être lancée sur ce que l'on appelle les seuils. (*Mouvements sur les bancs CRC*) Il y a, d'ici la fin de cette année, un chemin à trouver qui permette d'avoir un véritable dialogue social dans l'entreprise, en fonction de sa taille, sans entraver sa croissance. Progrès économique et progrès social sont intimement liés.

Une politique de l'emploi plus efficace, c'est aussi un soutien plus fort et un suivi plus personnalisé, exigeant même pour les demandeurs d'emploi qui, cependant, ne doivent pas être stigmatisés. (*Mme Éliane Assassi s'exclame*)

Personne n'aspire à devenir chômeur ni à le rester. Une nouvelle convention tripartite État-Unedic-Pôle emploi doit être signée d'ici la fin de l'année : elle devra améliorer l'action de Pôle emploi pour mieux connaître les besoins des entreprises et utiliser toutes les potentialités du numérique.

Nous devons aussi impérativement encourager l'apprentissage qui recule depuis quelques années.

M. Éric Doligé. – Bonne nouvelle !

M. Laurent Fabius, ministre. – La mobilisation des entreprises est essentielle : même lorsqu'il y a moins d'embauches du fait de la crise, il faut former davantage.

Nous nous retrouverons à la fin de la semaine avec les partenaires sociaux et les régions pour cette relance de l'apprentissage. Et si certains blocages freinent la réussite de notre politique d'apprentissage, nous les leverons !

Oui nous réformons, et nous allons continuer à le faire.

Mais réformer, ce n'est pas casser. Réformer, ce n'est pas régresser. (*Vifs applaudissements sur les bancs socialistes ainsi que sur plusieurs bancs du RDSE*)

Et comme je l'ai déjà dit, il n'y aura pas de remise en cause des 35 heures ni de la durée légale du travail.

Réformer, ce n'est pas réduire le Smic.

Réformer, ce n'est pas supprimer le CDI.

Réformer, ce n'est pas diminuer les salaires dans la fonction publique.

Réformer, ce n'est pas casser notre modèle social.

Réformer, c'est affirmer des priorités en refusant l'austérité.

Quand nous créons 60 000 postes dans l'éducation nationale, près de 5 000 dans la justice, la police et la gendarmerie, nous ne faisons pas de l'austérité. *(Applaudissements nourris sur les bancs socialistes)*

Quand nous préservons le budget de la culture pour la création et le spectacle vivant, nous ne faisons pas de l'austérité.

Quand nous augmentons le RSA de 10 % et que nous lançons un grand plan de lutte contre la pauvreté, nous ne faisons pas de l'austérité.

Quand nous créons les emplois d'avenir et une « garantie jeunes » pour aider à débiter dans la vie, nous ne faisons pas de l'austérité.

Quand nous augmentons l'allocation de rentrée scolaire et les bourses pour les étudiants, nous ne faisons pas de l'austérité.

Quand nous permettons à 150 000 personnes depuis 2012 de partir à la retraite dès 60 ans, nous ne faisons pas de l'austérité.

Quand -et je vous l'annonce aujourd'hui- nous revalorisons le minimum vieillesse à 800 euros et quand, de plus, nous verserons aux retraités qui perçoivent moins de 1 200 euros par mois une prime exceptionnelle, malgré la faible inflation, nous ne faisons pas de l'austérité. *(« Très bien ! » et applaudissements sur les mêmes bancs)*

Nous protégeons les plus fragiles, les plus modestes.

Nous défendons notre modèle de société.

Quand nous investissons massivement pour réaliser de grandes infrastructures de transports, avec les collectivités territoriales, nous ne faisons pas de l'austérité. Nous préparons l'avenir. Pour cela, il faut des moyens financiers ; et les contrats de projets État-région 2015-2020 seront signés d'ici à la fin de l'année, engageant ainsi 1,8 milliard d'euros de financement de l'État. Et nous devons tout faire pour préserver la capacité d'investissement des collectivités territoriales. *(Protestations ironiques sur quelques bancs à droite)*

Au fond, la seule question qui doit nous occuper, c'est mener les réformes indispensables, avec courage mais sans remettre en cause notre modèle social. Ce modèle auquel je suis attaché, auquel les Français sont attachés, et qui est même une part de notre identité, l'héritage de deux siècles de conquêtes sociales, ce modèle, il faut l'adapter, le réinventer,

mais il n'a pas vécu, il n'est pas dépassé. Il est au cœur de notre pacte républicain.

Ce débat doit s'ouvrir pleinement, devant les Français, y compris avec un ancien président de la République.

Quelle France voulons-nous ?

Quelle France voulons-nous pour nos enfants ?

Quel modèle de société défendons-nous ?

Alors j'entends les diverses propositions alternatives de l'opposition, notamment celles réclamant 100 ou 150 milliards de coupes budgétaires. Tout est possible... Mais il faut dire la vérité aux Français et leur expliquer à quel prix et pour quels sacrifices ! *(Exclamations ironiques à droite)* Combien de suppressions de postes dans l'éducation nationale ? Combien de suppressions de postes dans les hôpitaux ? Combien de suppressions de postes dans la police, la gendarmerie et nos armées ? *(Vifs applaudissements sur les bancs socialistes ainsi que sur plusieurs bancs des groupes RDSE et écologiste ; protestations à droite)*

Ces choix, vous les proposez !

M. Didier Guillaume. – Oui, c'est cela le projet de la droite !

M. Laurent Fabius, ministre. – Ces choix, nous les refusons !

M. Didier Guillaume. – Très bien !

M. Laurent Fabius, ministre. – Il faut donc assumer ce débat. Projet contre projet. Chiffrage contre chiffrage. Voilà une vraie confrontation démocratique et utile pour les Français.

Gouverner, c'est agir. C'est affronter les difficultés. Y répondre. Et regarder la France telle qu'elle est.

Gouverner, c'est unir autour des valeurs de la République

Ce que je ressens profondément, dans le climat actuel, c'est que nous devons nous rassembler autour des valeurs que nous partageons tous, qui dépassent tous les clivages. Chaque mot compte. Je le dis avec gravité : réclamer la dissolution de l'Assemblée nationale, appeler à la démission du chef de l'État, c'est mettre en cause nos institutions.

M. Roger Karoutchi. – Nous ne réclamons rien !

M. Laurent Fabius, ministre. – C'est donc vouloir affaiblir la France.

Oui, il y a une crise des valeurs, une impression que les règles qui fondent notre pacte républicain ne sont pas respectées. La société est dure, souvent violente. Elle est marquée par la montée des incivilités, par des défis permanents lancés aux figures de l'autorité : nos enseignants, nos juges, les parents, nos forces de l'ordre. Il y a aussi cette remise en cause de la laïcité et cette montée préoccupante des

communautarismes. Le racisme, l'antisémitisme, l'intolérance, les actes antimusulmans, antichrétiens, l'homophobie gagnent du terrain.

Lorsque nos valeurs vacillent, c'est la République qui recule.

Nous sentons bien, également, que notre pays se fragmente entre les gagnants et les perdants de la mondialisation.

Dans les périphéries, les villes moyennes, les petites villes, les espaces ruraux, la vie de tous les jours se dégrade. Des usines se délocalisent, des exploitations agricoles disparaissent, des emplois sont détruits. Des familles sont obligées d'aller vivre toujours plus loin des centres-villes. Les trajets en voiture s'allongent et coûtent cher. Les opportunités professionnelles se réduisent alors que la pauvreté, la précarité s'étendent.

Il y a aussi ces quartiers, devenus de véritables ghettos urbains, où l'échec de l'urbanisme dicte bien souvent l'échec social. Très souvent, les trafics, les petits caïds tentent d'y imposer leur loi en faisant régner la peur.

Là encore, c'est la République qui recule.

Oui, des citoyens se sentent abandonnés. Alors, de plus en plus nombreux, ils se replient sur eux-mêmes. Ils se désintéressent du débat public car ils n'y croient plus.

Et si certains font le choix du repli, c'est aussi parce que la République n'a pas su tenir ses promesses.

M. Joël Guerriau. – Enfin une vérité !

M. Laurent Fabius, ministre. – C'est parce que trente ans de politique d'intégration, en faisant le choix de se diriger vers des populations en fonction de leurs origines, ont fait fausse route.

Ces abandonnés de la République, tous, essaient, comme ils le peuvent, de trouver la protection que nous ne savons plus leur offrir.

Et moi, je crois que c'est là que se trouve notre principal combat, le combat qui doit tous nous animer, nous mobiliser sur ces bancs, parce que nous aimons la France et que nous voulons le meilleur pour elle.

Nous devons retrouver nos valeurs et notamment la plus essentielle de toutes : l'égalité.

Retrouver les valeurs de la République, c'est rendre concrète, pour chaque citoyen, peu importe ses origines, sa couleur de peau, son sexe, la promesse républicaine. Peu importe aussi qu'il ait ou non une religion. (*Applaudissements sur les bancs socialistes, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes RDSE et écologiste*) La laïcité, c'est le droit de croire ou de ne pas croire. Et c'est un bien si précieux dans notre République. Alors arrêtons de stigmatiser les populations en les ramenant constamment à leurs origines, à leur religion. Nous ne pouvons plus tolérer

ces propos, ces actes, notamment contre l'islam. Bien sûr l'islam doit s'organiser dans le cadre des valeurs républicaines. Mais les musulmans de France sont des citoyens à part entière et la République doit protéger l'ensemble de ses citoyens. (*Mêmes mouvements*)

Mme Bariza Khiari. – Bravo !

M. Laurent Fabius, ministre. – C'est cela une politique de citoyenneté qui mobilise, bien sûr, nos politiques de droit commun – l'école, la santé, la nouvelle géographie de la politique de la ville, les investissements pour la rénovation urbaine. Mais qui, d'abord, respecte et fait preuve de considération à l'endroit de tous. Que l'on soit Français depuis peu ou depuis des générations. L'immigration, c'est une chance, une opportunité, un dynamisme pour notre pays. Mais pour réussir, elle doit être organisée, régulée. Nous le devons à tous ces nouveaux arrivants. Nous le devons aussi à la France.

Pour se construire, une nation a besoin de symboles : notre drapeau, notre hymne national. (*On applaudit à droite*) Elle a besoin d'ordre et de règles.

M. Roger Karoutchi. – Faites-les respecter à Paris !

M. Laurent Fabius, ministre. – Car quand il n'y a ni ordre, ni règles, ce sont toujours les plus faibles qui souffrent en premier. Chaque citoyen de la République a les mêmes droits et les mêmes devoirs. Et c'est à nos policiers, à nos gendarmes, à nos juges de travailler ensemble pour les garantir et les faire respecter.

Une politique de citoyenneté, c'est aussi une politique qui réaffirme la valeur du travail, de l'effort, du mérite. Et qui reconnaît la créativité et l'innovation. C'est une politique qui défend ceux qui se donnent du mal. Ceux aussi pour qui le travail peut créer des souffrances. Ceux enfin qui aimeraient tant travailler à nouveau.

Enfin, renouer avec les valeurs de la République, c'est reprendre le combat pour l'égalité.

Il doit s'appuyer sur nos administrations, sur l'État, qui est l'incarnation de notre modèle social. J'entends ceux qui, sans cesse, demandent « moins d'État ». Mais moi, je sais que rien n'est possible sans l'État, sans nos services publics, sans nos fonctionnaires engagés, chaque jour, avec dévouement et compétences, au service des citoyens -enfants, personnes âgées, habitants des quartiers. Jamais « moins d'État », toujours « mieux d'État ».

M. Éric Doligé. – C'est du copié-collé !

M. Laurent Fabius, ministre. – Un État qui n'est pas que redistribution par la fiscalité mais qui sait accompagner et investir dans chaque citoyen.

Et je pense à nos outre-mer qui font face à une situation difficile marquée par la vie chère, le chômage et les problèmes de logement. Ils peuvent compter sur

le Gouvernement pour leur développement économique et social.

M. Christian Cointat. – Eh bien !

M. Laurent Fabius, ministre. – La République a toujours été le patrimoine de ceux qui n'ont rien, de ceux à qui la vie n'a rien donné ou qui ont tout perdu. Et la mission du Gouvernement sera de remettre pleinement la République au service de tous, pour casser les inégalités.

Mme Éliane Assassi. – Eh !

M. Laurent Fabius, ministre. – Et d'abord en agissant avec détermination pour l'égalité homme-femme. C'est le principe même de notre société.

Lutter contre les inégalités, c'est garantir les droits de tous les Français. C'est lutter avec acharnement pour que les enfants aient la même chance de réussir dans la vie, peu importe le quartier ou le village où ils habitent.

L'école de la République est notre priorité. Nous en augmentons les moyens avec les créations de postes, la relance de l'éducation prioritaire, la priorité au primaire ou encore la réforme des métiers de l'éducation et la formation des maîtres. Mais augmenter les moyens ne suffit pas et nous devons avoir une réflexion sur la pédagogie.

Nous ne pouvons accepter de voir se multiplier ceux qu'on appelle les décrocheurs -ces jeunes qui quittent le système scolaire sans avoir obtenu de diplôme- tout comme nous n'acceptons pas que 15 % des élèves présentent des difficultés sévères en écriture, lecture et mathématiques à l'issue du primaire.

L'école, c'est là où s'apprennent les valeurs de la République. Ce doit être un lieu d'apaisement, avec pour seul but l'intérêt de nos enfants. Et je crois que sur ce point, nous pouvons, nous devons nous retrouver.

Le grand dessein de la République, c'est l'égalité des possibles.

Et l'égalité des possibles, c'est pouvoir débiter dans la vie et avoir une deuxième chance lorsque c'est nécessaire. Emploi d'avenir, contrat de génération, relance de l'apprentissage, droit à la formation professionnelle pour tous les salariés : autant de mesures que nous avons prises.

Renouer avec l'égalité républicaine, c'est faire en sorte que plus aucun de nos concitoyens -parce que c'est trop cher ou parce c'est trop loin- n'ait de mal à se soigner.

Nous devons garantir l'accès à des soins de qualité et permettre à chacun de vieillir dignement. Nous le devons à nos personnes âgées, nous le devons à ceux qui souffrent de handicaps. Et pour les familles modestes, la généralisation du tiers payant prévue

dans le projet de loi Santé, voilà une avancée décisive ! (*Mme Catherine Procaccia s'exclame*)

Rendre accessible la justice du quotidien, la faciliter, l'accélérer : voilà le sens de la réforme en cours. Parce qu'un divorce, une querelle entre bailleur et propriétaire ou un conflit avec son employeur, cela dure toujours trop longtemps. Et cela fragilise toujours les plus modestes.

Renouer avec l'égalité républicaine, c'est aussi faciliter l'accès au logement. C'est pour cela que j'ai annoncé un grand plan de relance. Construire plus, c'est une priorité sociale pour les familles -et c'est important au regard du dynamisme de notre démographie- mais c'est aussi un impératif économique ! Sur l'encadrement des loyers, il faut là aussi être pragmatique. (*Mouvements divers*) Pas de faux débat ! À Paris, en petite couronne, à Lille, si les choses peuvent avancer, tant mieux ! Ce qui compte aujourd'hui, c'est que l'on construise. Que la confiance revienne dans ce secteur comme dans bien d'autres.

M. Joël Guerriau. – Ce n'est pas gagné.

M. François Patriat. – Chut !

M. Laurent Fabius, ministre. – Ce qui compte, c'est l'efficacité, pas l'idéologie.

Remettre la République au service de tous, c'est aussi un accès pour chacun à l'émotion, à la création, à la culture. Une culture exigeante, populaire.

La culture, c'est un moteur économique pour notre pays, pour son rayonnement -grâce à notre langue, la francophonie-, pour son attractivité. Mais c'est aussi et surtout l'ouverture aux autres, la construction de l'individu, son émancipation. (*Marques d'impatience à droite*)

Mon devoir et notre responsabilité à tous, c'est convaincre chaque Français que la République ne l'a pas abandonné. Que le projet des populistes n'est qu'une impasse. Notre devoir à tous, c'est de cesser de promettre les jours meilleurs et enfin de les construire. (*Vives exclamations à droite*)

Et moi, je sais que nous pouvons y arriver, que nous allons y arriver si nous donnons le meilleur de nous-mêmes.

M. Roger Karoutchi. – Allez !

M. Laurent Fabius, ministre. – Le Premier ministre est en poste depuis cinq mois. Il mesure, chaque jour, l'ampleur de la tâche qui lui a été confiée par le président de la République.

M. Joël Guerriau. – Il était temps !

M. Laurent Fabius, ministre. – Aujourd'hui, en s'adressant à vous, il s'adresse à l'ensemble des Français qui, très souvent, n'y croient plus et se disent : « À quoi bon ? Ce spectacle de la politique politicienne nous afflige ». Pour vous, élus de la République, le climat des dernières semaines, fait

d'indignité, de narcissisme, d'irresponsabilité, rend la tâche encore plus lourde.

M. Éric Doligé. – Ce n'est pas de notre faute !

M. Laurent Fabius, ministre. – La force d'un engagement politique, la force de l'engagement d'une vie, l'exemplarité qu'il impose, je sais ce que cela représente. Je sais ce que cela représente pour vous.

Cette passion que nous avons de la France, cette passion de l'engagement, cette passion de servir, c'est ce qui nous fait tenir. C'est ce qui me fait tenir.

Et face à la responsabilité qui nous a été confiée, nous savons quelle est notre mission.

Notre seule mission, c'est d'avancer. Avancer contre vents et marées, guidés par une infinie bienveillance pour les Français, guidés par notre passion de la France et le sens de l'État. Avancer et gouverner -n'en doutez pas un seul instant- dans la durée.

Notre mission, notre responsabilité, c'est ne pas laisser nos concitoyens tourner le dos à la République. C'est considérer chacun. C'est faire confiance pour redonner confiance.

C'est permettre partout, en métropole et dans les outre-mer ou à l'étranger, à chaque Français, chaque enfant, chaque étudiant, chaque salarié, chaque retraité de bénéficier concrètement du progrès.

Notre pays est riche de tous ses talents, de sa jeunesse, mais aussi de tous ces bénévoles engagés dans les associations qui font la force de notre tissu social. C'est aussi cela la générosité et l'optimisme des Français.

Alors je vous invite à défier la fatalité, les pronostics, les idées reçues qui, à l'étranger ou dans cet hémicycle même, voudraient que notre pays soit incapable de se réformer et de se redresser.

La France n'est pas condamnée à être la nation la plus pessimiste pour peu que nous tordions le cou à la mélodie décliniste.

Questionner, débattre, porter la contradiction, tout cela est légitime. Le dialogue, c'est la démocratie. Et moi, je veux dire à la majorité que ce qui nous unit est bien plus fort que ce qui nous distingue. (*Marques d'ironie à droite*) C'est une gauche moderne, qui a le courage de gouverner, le courage de réformer. Soyons en fiers ! Et je veux dire aussi à l'opposition que je considère l'écoute et le respect comme des principes fondamentaux pour l'accomplissement de notre mission.

M. Philippe Marini. – Eh bien, écoutez-nous !

M. Laurent Fabius, ministre. – Et soyons fiers de cette mission que nous toutes et nous tous avons reçue des Français !

Soyons fiers de les représenter et de travailler pour eux !

Soyons fiers de ce que nous faisons malgré les difficultés !

Soyons fiers de relever de grands défis !

Soyons fiers de redresser notre pays.

Oui, nous avons besoin de votre confiance. Hier. Aujourd'hui. Encore. Toujours. Car cette confiance, c'est la force que nous allons redonner à la France ! (*Mmes et MM. les sénateurs socialistes se lèvent et applaudissent ainsi que plusieurs membres du groupe RDSE*)

M. Bruno Sido. – Ce n'est pas très chaleureux !

M. le président. – Acte est donné de la déclaration de politique générale dont il vient d'être donné lecture au Sénat. Elle sera imprimée et diffusée sur le site intranet du Sénat.

Ajournement des travaux

M. le président. – Je constate que le Sénat a épuisé son ordre du jour pour la session extraordinaire.

Je prendrai acte de la clôture de cette session lorsque nous aurons reçu le décret de M. le Président de la République portant clôture de la session extraordinaire du Parlement. Cette information sera publiée au Journal officiel et sur le site internet de notre assemblée.

Prochaine séance, mercredi 1^{er} octobre 2014, à 15 heures.

La séance est levée à 15 h 50.

Jean-Luc Dealberto

Directeur des comptes rendus analytiques

**Ordre du jour
du mercredi 1^{er} octobre 2014**

Séance publique

À 15 heures

- Installation du Bureau d'âge

- Ouverture de la session ordinaire 2014-2015

- Allocution du président d'âge

- Scrutin à la tribune pour l'élection du président du Sénat